

Pour une Église synodale : Communion, participation et mission vademecum pour le Synode sur la synodalité, 07.09.2021

[B0541]

**Manuel officiel pour l'écoute et le discernement dans les Églises locales :
Première phase [octobre2021 – avril 2022] dans les diocèses et les conférences épiscopales
menant à l'Assemblée des évêques en synode en octobre 2023**

**Synode des évêques
Le Vatican**

Publié par Secrétaire Général du Synode des Évêques Via della Conciliazione 34, Cité du Vatican
Septembre 2021

Prière pour le Synode : *Adsumus Sancte Spiritus*

Chaque session du Concile Vatican II commençait par la prière *Adsumus Sancte Spiritus*, le premier mot du latin originel, signifiant « Nous nous tenons devant Toi, Saint-Esprit », qui a été historiquement utilisée lors des Conciles, Synodes et autres rassemblements de l'Église pendant des centaines d'années, et qui est attribuée à Saint Isidore de Séville (c. 560 - 4 avril 636). Alors que nous embrassons ce processus synodal, cette prière invite l'Esprit Saint à être à l'œuvre en nous afin que nous soyons une communauté et un peuple de grâce. Pour le voyage synodal de 2021 à 2023, nous proposons la version simplifiée suivante [1], afin que tout groupe ou assemblée liturgique puisse le prier plus facilement.

Nous nous tenons devant

Toi, Esprit Saint, alors que nous nous rassemblons en Ton nom.

Avec Toi seul

pour nous guider, fais-Toi chez toi dans nos cœurs ;

Enseignez-nous la

voie que nous devons suivre et comment nous devons la poursuivre.

Nous sommes faibles et pécheurs ;

ne nous laissons pas promouvoir le désordre.

Ne laissez pas l'ignorance

nous conduire sur la mauvaise voie ni la partialité influencer nos actions.

Trouvons en Toi

notre unité afin que

nous puissions cheminer

ensemble vers la vie éternelle et ne pas nous écarter du chemin de la vérité et de ce qui est juste.

Tout cela, nous

vous le demandons, vous

qui êtes à l'œuvre

en tout lieu et en tout temps, dans la communion du Père et du Fils, pour toujours et à jamais.

Amen.

TABLE DES MATIERES VADEMECUM DOCUMENT

1. Introduction

- 1.1 Quel est le but de ce *Vademecum*?
- 1.2 Qu'est-ce que la synodalité ? Contexte de ce Synode
- 1.3 Quel est le but de ce Synode ? Objectifs du processus synodal
- 1.4 Le thème de ce Synode : *Vers une Église synodale : communion, participation et mission*
- 1.5 L'expérience au niveau local

2. Principes d'un processus synodal

- 2.1 Qui peut participer ?
- 2.2 Un processus véritablement synodal : écoute, discernement et participation
- 2.3 Attitudes à l'égard de la participation au processus synodal
- 2.4 Éviter les pièges

3. Le processus du Synode

- 3.1 La phase diocésaine
- 3.2 Le rôle des Conférences épiscopales et des Synodes des Églises orientales
- 3.3 La phase continentale
- 3.4 L'Assemblée du Synode des évêques

4. Parcourir le chemin synodal dans les diocèses

- 4.1 Résumé de ce qui est envisagé dans la phase diocésaine
- 4.2 Le rôle de l'évêque dans le processus synodal
- 4.3 Le rôle des prêtres et des diacres
- 4.4 La feuille de route (exemples d'étapes pour la phase diocésaine)
- 4.5 Les ingrédients de base du processus synodal

5. Ressources pour l'organisation du processus synodal

- 5.1 Méthodologie du processus synodal diocésain
- 5.2 La dimension informelle du processus synodal
- 5.3 Les principales questions à consulter

Un mot de gratitude

Remarque : Ce *Vademecum* est destiné à être utilisé par toute l'Église catholique. Par conséquent, « Église locale » désigne de manière interchangeable un diocèse, une éparchie, un ordinariat ou tout organisme ecclésial équivalent. De même, lorsque ce *Vademecum* utilise le terme « conférence épiscopale », cela correspond à l'institution synodale pertinente de chaque Église *sui iuris*.

ANNEXES

(A) La ou les personnes-ressources diocésaines/l'équipe

- a. Le rôle et les responsabilités de la ou des personnes-ressources diocésaines/de l'équipe
- b. Les qualités de la ou des personnes de contact diocésaines

(B) Guide suggéré pour l'organisation d'une réunion de consultation synodale

C) Réunion pré-synodale diocésaine

- a. un. Introduction
- b. Objectifs
- c. Participants
- d. Ordre du jour et forme
- e. Possibilité de mener des réunions synodales en ligne ou hybrides (e-synodales)
- f. Rôle des jeunes dans les réunions en ligne ou hybrides (e-synodales)

D) Préparation de la synthèse diocésaine

- a. un. Quel type de rétroaction/réponse est attendu dans la synthèse diocésaine? Transmettre les fruits et la diversité de l'expérience synodale
- b. Questions suggérées pour guider la synthèse diocésaine
- c. Mettre en œuvre les fruits de la synthèse diocésaine dans l'Église locale

RESSOURCES POUR ORGANISER LE PROCESSUS SYNODAL

I. Glossaire

II. Plus de questions de consultation pour guider le processus synodal

III. Impliquer divers groupes dans le processus synodal

IV. Lignes directrices et conseils pour l'écoute au niveau local

V. Ressources bibliques

VI. Ressources liturgiques

VII. Extraits de documents ecclésiastiques pertinents

VIII. Le sens du consensus dans le processus synodal

FAQ synodales (Foire aux questions)

Abréviations

DV CONCILE VATICAN II, Dogm. Const. *Dei Verbum* (18 novembre 1965)

CE FRANCIS, Apost. Const. *Episcopalis Communio* (15 septembre 2018)

LE FRANCIS, Lettre encyclique *Fratelli Tutti* (3 octobre 2020)

GS CONCILE VATICAN II, Const. pastoral *Gaudium et Spes* (7 décembre 1965)

ITC, Syn. Commission théologique internationale, *Synodalité dans la vie et la mission de l'Église* (2 mars 2018)

LG CONCILE VATICAN II, Dogm. Const. *Lumen Gentium* (21 novembre 1964)
Document préparatoire de la DP
RM JEAN-PAUL II, Encyclique *Redemptoris Missio* (7 décembre 1990)

1. INTRODUCTION

1.1 Quel est le but de ce Vademecum?

Ce Vademecum est conçu comme un manuel qui accompagne le Document préparatoire au service du chemin synodal.

Les deux documents sont complémentaires et doivent être lus en tandem l'un avec l'autre.

En particulier, le Vademecum offre **un soutien pratique** à la ou aux personnes de contact diocésaines (ou équipe), désignées par l'évêque diocésain, pour **préparer et rassembler le Peuple de Dieu afin qu'il puisse donner une voix à son expérience dans son Église locale**. Cette invitation mondiale à tous les fidèles est la première phase de la XVI^e Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques, dont le thème est **« POUR UNE ÉGLISE SYNODALE : COMMUNION, PARTICIPATION ET MISSION »**.

En créant l'occasion d'écouter et de dialoguer au niveau local à travers ce Synode, le Pape François appelle l'Église à redécouvrir sa nature profondément synodale. Cette redécouverte des racines synodales de l'Église impliquera un processus d'apprentissage humble et ensemble de la façon dont Dieu nous appelle à être en tant qu'Église au troisième millénaire.

Ce manuel est offert comme un guide pour soutenir les efforts de chaque Église locale, et non comme un livre de règles. Ceux qui sont responsables de l'organisation du processus d'écoute et de dialogue au niveau local sont encouragés à être sensibles à leur propre culture et contexte, ressources et contraintes, et à discerner comment mettre en œuvre cette phase synodale diocésaine, guidés par leur évêque diocésain. Nous vous encourageons à prendre des idées utiles de ce guide, mais aussi à avoir votre propre situation locale comme point de départ. Des voies nouvelles et créatives peuvent être trouvées pour travailler ensemble entre les paroisses et les diocèses afin de mener à bien ce processus synodal. Ce processus synodal n'a pas besoin d'être considéré comme un fardeau écrasant qui rivalise avec la pastorale locale. C'est plutôt l'occasion de favoriser la conversion synodale et pastorale de chaque Église locale afin d'être plus féconde dans la mission.

De nombreuses régions ont déjà mis en place des processus d'engagement avec les fidèles au niveau de leurs paroisses, mouvements et diocèses. Nous sommes conscients qu'il y a un certain nombre de pays où l'Église locale a initié sa propre conversation synodale, y compris l'Assemblée ecclésiale en Amérique latine et dans les Caraïbes, le Conseil plénier en Australie et les voyages synodaux en Allemagne et en Irlande. Il y a aussi de nombreux synodes diocésains qui ont eu lieu partout dans le monde, y compris plusieurs qui sont actuellement en cours. Ces régions et diocèses sont appelés à articuler de manière créative les processus synodaux déjà en cours avec les phases du Synode actuel qui se déroulent dans toute l'Église. Pour certaines autres régions, l'expérience de ce processus synodal est un territoire nouveau et inexploré.

Notre intention est que les ressources offertes par ce Vademecum puissent fournir des outils utiles au service de tous, en proposant de bonnes et fructueuses pratiques qui peuvent être adaptées en cours de route au fur et à mesure que nous avançons ensemble.

En plus de ce manuel, le Vademecum comprend:

- a)** des ressources liturgiques, bibliques et de prière en ligne, ainsi que
- b)** des suggestions et des outils méthodologiques plus détaillés,
- c)** des exemples d'exercices synodaux récents et
- d)** un glossaire des termes pour le processus synodal.

Il est particulièrement important que **ce processus d'écoute se déroule dans un cadre spirituel** qui favorise l'ouverture dans le partage ainsi que l'audition. Pour cette raison, vous êtes encouragés à enracciner l'expérience locale du processus synodal dans la méditation sur l'Écriture, la liturgie et la prière. De cette façon, notre chemin d'écoute les uns des autres peut être une expérience authentique de discernement de la voix du Saint-Esprit.

Le discernement authentique est rendu possible là où il y a du temps pour une réflexion profonde et un **esprit de confiance mutuelle, une foi commune et un but commun**.

Le Document préparatoire nous rappelle le contexte dans lequel se déroule ce Synode –

- ❖ une pandémie mondiale, des conflits locaux et internationaux, l'impact croissant du changement climatique, les migrations, diverses formes d'injustice, le racisme, la violence, la persécution et les inégalités croissantes à travers l'humanité, pour n'en nommer que quelques-uns.
- ❖ Dans l'Église, le contexte est également marqué par les souffrances vécues par les mineurs et les personnes vulnérables « en raison d'abus sexuels, d'abus de pouvoir et d'abus de conscience perpétrés par un nombre important de clercs et de personnes consacrées ». [2]

Cela étant dit, nous nous trouvons à un moment crucial de la vie de l'Église et du monde. La pandémie de COVID-19 a fait exploser les inégalités existantes. En même temps, cette crise mondiale a ravivé notre sentiment que nous sommes tous dans le même bateau, et que « *les problèmes d'une personne sont les problèmes de tous* »(FT,32). Le contexte de la pandémie de COVID-19 affectera certainement le déroulement du processus synodal. Cette pandémie mondiale crée de réels défis logistiques, mais offre également l'occasion de promouvoir la revitalisation de l'Église à un moment critique de l'histoire de l'humanité, alors que de nombreuses Églises locales sont confrontées à diverses questions sur la voie à suivre.

Au milieu de ce contexte, la synodalité représente le chemin par lequel l'Église peut être renouvelée par l'action de l'Esprit Saint, en écoutant ensemble ce que Dieu a à dire à son peuple. Cependant, ce chemin ensemble nous unit non seulement plus profondément les uns aux autres en tant que Peuple de Dieu, mais il nous envoie aussi poursuivre notre mission en tant que témoignage prophétique qui embrasse toute la famille de l'humanité, avec nos frères confessions chrétiennes et d'autres traditions religieuses.

1.2 Qu'est-ce que la synodalité ? Contexte de ce Synode

En convoquant ce Synode, le Pape François invite toute l'Église à réfléchir sur un thème décisif pour sa vie et sa mission : « C'est précisément ce chemin de synodalité que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire. » [3] Dans le sillage du renouveau de l'Église proposé par le Concile Vatican II, ce chemin commun est à la fois un don et une tâche. En réfléchissant ensemble sur le chemin qui a été fait jusqu'à présent, les divers membres de l'Église pourront apprendre des expériences et des perspectives des uns et des autres, guidés par l'Esprit Saint(PD,1). Éclairés par la Parole de Dieu et unis dans la prière, nous serons capables de discerner les processus pour rechercher la volonté de Dieu et poursuivre les chemins auxquels Dieu nous appelle – vers une communion plus profonde, une participation plus complète et une plus grande ouverture à l'accomplissement de notre mission dans le monde.

La Commission théologique internationale (ITC) décrit ainsi la synodalité :

« Synode » est un mot ancien et vénérable dans la Tradition de l'Église, dont le sens s'inspire des thèmes les plus profonds de l'Apocalypse [...] Il indique le chemin sur lequel le Peuple de Dieu marche ensemble. De même, il se réfère au Seigneur Jésus, qui se présente comme « le chemin, la vérité et la vie » (Jn

14,6), et au fait que les chrétiens, ses disciples, étaient à l'origine appelés « *disciples du Chemin* » (cf. Ac 9,2 ; 19,9,23 ; 22,4 ; 24,14,22).

D'abord et avant tout, la synodalité désigne le *style* particulier qui qualifie la vie et la mission de l'Église, exprimant sa nature de Peuple de Dieu cheminant ensemble et se rassemblant en assemblée, convoqué par le Seigneur Jésus dans la puissance de l'Esprit Saint pour annoncer l'Évangile. **La synodalité doit s'exprimer dans la manière ordinaire de vivre et de travailler de l'Église.**

En ce sens, **la synodalité permet à tout le Peuple de Dieu d'avancer ensemble, à l'écoute de l'Esprit Saint et de la Parole de Dieu, de participer à la mission de l'Église dans la communion que le Christ établit entre nous.** En fin de compte, ce chemin de marche ensemble est le moyen le plus efficace de manifester et de mettre en pratique la nature de l'Église en tant que peuple de Dieu pèlerin et missionnaire (PD, 1).

Tout le Peuple de Dieu partage une dignité et une vocation communes par le baptême. Nous sommes tous appelés, en vertu de notre baptême, à participer activement à la vie de l'Église. Dans les paroisses, les petites communautés chrétiennes, les mouvements laïcs, les communautés religieuses et autres formes de communion, les femmes et les hommes, les jeunes et les personnes âgées, nous sommes tous invités à nous écouter les uns les autres pour entendre les murmures de l'Esprit Saint, qui vient guider nos efforts humains, insuffler vie et vitalité dans l'Église et nous conduire à une communion plus profonde pour notre mission dans le monde. Alors que l'Église s'engage dans ce chemin synodal, nous devons nous efforcer de nous ancrer dans des expériences d'écoute et de discernement authentiques sur le chemin de devenir l'Église que Dieu nous appelle à être.

1.3 Quel est le but de ce Synode ? Objectifs du processus synodal

L'Église reconnaît que la synodalité fait partie intégrante de sa nature même. Être une Église synodale trouve son expression dans les conciles œcuméniques, les synodes des évêques, les synodes diocésains et les conseils diocésains et paroissiaux.

Il y a de nombreuses façons d'expérimenter des formes de « **synodalité** » déjà dans l'Église. Pourtant, être une Église synodale ne se limite pas à ces institutions existantes. En effet, la synodalité n'est pas tant un événement ou un slogan **qu'un style et une manière d'être** par lesquels l'Église vit sa mission dans le monde.

La mission de l'Église exige que tout le Peuple de Dieu soit sur le chemin ensemble, chaque membre jouant son rôle crucial, uni les uns aux autres. Une Église synodale avance dans la communion pour poursuivre une mission commune à travers la participation de chacun de ses membres.

L'objectif de ce processus synodal n'est pas de fournir une expérience temporaire ou ponctuelle de la synodalité, mais plutôt de donner l'occasion à tout le Peuple de Dieu de discerner ensemble comment avancer sur le chemin vers une Église plus synodale à long terme.

L'un des fruits du Concile Vatican II a été l'institution du Synode des évêques. Alors que le Synode des évêques s'est déroulé jusqu'à présent comme un rassemblement d'évêques avec et sous l'autorité du Pape, l'Église se rend de plus en plus compte que la synodalité est le chemin pour tout le Peuple de Dieu. Ainsi, le processus synodal n'est plus seulement une assemblée d'évêques, mais un chemin pour tous les fidèles, dans lequel chaque Église locale a un rôle essentiel à jouer. Le Concile Vatican II a revigoré le sentiment que tous les baptisés, tant la hiérarchie que les laïcs, sont appelés à participer activement à la mission salvifique de l'Église (LG,32-33). Les fidèles ont reçu l'Esprit Saint dans le baptême et la confirmation et sont dotés de divers dons et charismes pour le renouveau et l'édification de l'Église, en

tant que membres du Corps du Christ. Ainsi, l'autorité enseignante du Pape et des évêques est en dialogue avec le *sensus fidelium*, la voix vivante du Peuple de Dieu (cf. *Sensus Fidei* dans la Vie de l'Église, n. 74).

Le chemin de la synodalité cherche à prendre des décisions pastorales qui reflètent le plus fidèlement possible la volonté de Dieu, en les fondant dans la voix vivante du Peuple de Dieu (ICT, *Syn.*, 68). Il est à noter que la collaboration avec des théologiens – laïcs, ordonnés et religieux – peut être un soutien utile pour **articuler la voix du Peuple de Dieu exprimant la réalité de la foi sur la base de l'expérience vécue.**

Alors que les synodes récents ont examiné des thèmes tels que la nouvelle évangélisation, la famille, les jeunes et l'Amazonie, le présent synode se concentre sur le thème de la synodalité elle-même.

Le processus synodal actuel que nous entreprenons est guidé par une question fondamentale : ***comment ce « cheminement ensemble » se déroule-t-il aujourd'hui à différents niveaux (du niveau local au niveau universel), permettant à l'Église d'annoncer l'Évangile? et quels pas l'Esprit nous invite-t-il à prendre pour grandir en tant qu'Église synodale ? (PD, 2)***

Dans cette optique, l'objectif du Synode actuel est d'écouter, en tant que peuple de Dieu tout entier, ce que l'Esprit Saint dit à l'Église. Nous le faisons en écoutant ensemble la Parole de Dieu dans les Écritures et la Tradition vivante de l'Église, puis en nous écoutant les uns les autres, et en particulier ceux qui sont en marge, en discernant les signes des temps. En effet, tout le Processus synodal vise à favoriser une expérience vécue de discernement, de participation et de **co-responsabilité**, où une diversité de dons est réunie pour la mission de l'Église dans le monde.

En ce sens, il est clair que le but de ce Synode n'est pas de produire plus de documents. Il s'agit plutôt d'inspirer les gens à rêver de l'Église que nous sommes appelés à être, à faire fleurir les espérances des gens, à stimuler la confiance, à panser les blessures, à tisser des relations nouvelles et plus profondes, à apprendre les uns des autres, à construire des ponts, à éclairer les esprits, à réchauffer les cœurs et à redonner de la force à nos mains pour notre mission commune (PD, 32). Ainsi, l'objectif de ce processus synodal n'est pas seulement une série d'exercices qui commencent et s'arrêtent, mais plutôt un chemin de croissance authentique vers la communion et la mission que Dieu appelle l'Église à vivre au troisième millénaire.

Ce chemin ensemble nous appellera à renouveler nos mentalités et nos structures ecclésiales afin de vivre l'appel de Dieu pour l'Église au milieu des signes présents des temps. Écouter tout le Peuple de Dieu aidera l'Église à prendre des décisions pastorales qui correspondent le plus possible à la volonté de Dieu (ITC, *Syn.*, 68) La perspective ultime pour orienter ce chemin synodal de l'Église est de servir le dialogue de Dieu avec l'humanité (DV, 2) et de cheminer ensemble le royaume de Dieu (cf. LG, 9; RM, 20). En fin de compte, ce processus synodal cherche à aller vers une Église plus fructueuse au service de la venue du royaume des cieux.

1.4 Le thème de ce Synode, Pour une Église synodale : Communion, participation et mission

Lors de la cérémonie de commémoration du 50^e anniversaire de l'institution du Synode des évêques en octobre 2015, le pape François a déclaré que « le monde dans lequel nous vivons, et que nous sommes appelés à aimer et à servir, même avec ses contradictions, exige que l'Église renforce la coopération dans tous les domaines de sa mission ». Cet appel à coopérer à la mission de l'Église s'adresse à tout le Peuple de Dieu. Le pape François l'a dit clairement lorsqu'il a lancé une invitation directe à tout le peuple de Dieu à contribuer aux efforts de guérison de l'Église : « Chacun des baptisés devrait se sentir impliqué

dans le changement ecclésial et social dont nous avons tant besoin. Ce changement exige une conversion personnelle et communautaire qui nous fait voir les choses comme le Seigneur le fait. » En avril 2021, le pape François a initié un voyage synodal de tout le Peuple de Dieu, qui débutera en octobre 2021 dans chaque Église locale et culminera en octobre 2023 à l'Assemblée du Synode des évêques.

POUR LE PROCESSUS SYNODAL

Le thème du Synode est « Pour une Église synodale : communion, participation et mission ».

Les trois dimensions du thème sont la **communion**, la **participation** et la **mission**.

Ces trois dimensions sont profondément liées. Ils sont les piliers vitaux d'une Église synodale. Il n'y a pas de hiérarchie entre eux. Au contraire, chacun enrichit et oriente les deux autres. Il existe une relation dynamique entre les trois qui doit être articulée avec les trois à l'esprit.

❖ **Communion** : par sa volonté gracieuse, Dieu nous rassemble en tant que peuples divers d'une seule foi, à travers l'alliance que nous offre à son peuple. La communion que nous partageons trouve ses racines les plus profondes dans l'amour et l'unité de la Trinité. C'est le Christ qui nous réconcilie avec le Père et nous unit les uns aux autres dans l'Esprit Saint. Ensemble, nous sommes inspirés par l'écoute de la Parole de Dieu, à travers la Tradition vivante de l'Église, et enracinés dans le *sensus fidei* que nous partageons. Nous avons tous un rôle à jouer pour discerner et vivre l'appel de Dieu pour son peuple.

❖ **Participation** : Un appel à **l'implication de tous** ceux qui appartiennent au Peuple de Dieu – laïcs, consacrés et ordonnés – pour qu'ils s'engagent dans l'exercice d'une écoute profonde et respectueuse les uns des autres. Cette écoute crée un espace pour que nous puissions entendre ensemble l'Esprit Saint et guide nos aspirations pour l'Église du troisième millénaire. **La participation est basée sur le fait que tous les fidèles sont qualifiés et sont appelés à se servir** les uns les autres par les dons qu'ils ont chacun reçus de l'Esprit Saint. Dans une Église synodale, toute la communauté, dans la diversité libre et riche de ses membres, est appelée ensemble à *prier, écouter, analyser, dialoguer, discerner et donner des conseils* pour prendre des *décisions pastorales* qui correspondent le plus possible à la volonté de Dieu (ICT, *Syn.*, 67-68). De véritables efforts doivent être faits pour assurer l'inclusion de ceux qui sont en marge ou qui se sentent exclus.

❖ **Mission** : L'Église existe pour évangéliser. Nous ne pouvons jamais être centrés sur nous-mêmes. Notre mission est de témoigner de l'amour de Dieu au milieu de toute la famille humaine. Ce processus synodal a une dimension missionnaire profonde. Il est destiné à permettre à l'Église de mieux témoigner de l'Évangile, en particulier avec ceux qui vivent dans les périphéries spirituelles, sociales, économiques, politiques, géographiques et existentielles de notre monde. De cette façon, la synodalité est un chemin par lequel l'Église peut accomplir plus fructueusement sa mission d'évangélisation dans le monde, comme un levain au service de la venue du royaume de Dieu.

1.5 L'expérience au niveau local

La première phase du processus synodal est une phase d'écoute dans les Églises locales.

Après une célébration d'ouverture à Rome le samedi 9 octobre 2021, la phase diocésaine du Synode débutera le dimanche 17 octobre 2021. Pour faciliter la phase initiale du voyage synodal, le secrétaire général du Synode des évêques, le cardinal Mario Grech, a écrit à chaque évêque en mai 2021, l'invitant à nommer une personne de contact ou une équipe pour diriger la phase d'écoute locale. Cette personne ou équipe assure également la liaison entre le diocèse et les paroisses, ainsi qu'entre le diocèse et la

conférence épiscopale. Les Églises locales sont invitées à fournir leurs réponses à leur conférence épiscopale afin de permettre l'agrégation des idées avant la date limite d'avril 2022.

De cette façon, les conférences épiscopales et les synodes des Églises orientales peuvent à leur tour fournir une synthèse au Synode des évêques. Ce matériel sera synthétisé comme base pour la rédaction de deux documents de travail (connus sous le nom d'Instrumentum Laboris).

Enfin, l'Assemblée du Synode des évêques se tiendra à Rome en octobre 2023.

Comme indiqué dans le *Document préparatoire* (n° 31) :

Le but de la première phase du chemin synodal est de **favoriser un large processus de consultation** afin de rassembler la richesse des expériences de la synodalité vécue, dans ses différentes articulations et facettes, impliquant les pasteurs et les fidèles des Églises [locales] à tous les niveaux, par les moyens les plus appropriés en fonction des réalités locales spécifiques: la consultation, coordonnée par l'Évêque, s'adresse « aux prêtres, diacres et fidèles laïcs de leurs Églises [locales], tant individuellement qu'en association, sans négliger la précieuse contribution que les consacrés peuvent apporter » (CE, n. 7).

La contribution des organes participatifs des Églises [locales] est spécifiquement demandée, en particulier celle du Conseil presbytéral et du Conseil pastoral, à partir desquels « une Église synodale [peut vraiment] commencer à prendre forme ». [4]

Tout aussi précieuse sera la contribution d'autres entités ecclésiales auxquelles le *Document préparatoire* [et le présent *Vademecum*] sera envoyée, ainsi que celle de ceux qui souhaitent envoyer directement leur propre contribution.

Enfin, il sera d'une importance fondamentale que **la voix des pauvres et des exclus** trouve également une place, pas seulement celle de ceux qui ont un rôle ou une responsabilité au sein des Églises [locales].

Les communautés religieuses, les mouvements laïcs, les associations de fidèles et les autres groupes ecclésiaux sont encouragés à participer au processus synodal dans le contexte des Églises locales.

Cependant, il est également possible pour eux, et pour tout groupe ou individu qui n'a pas la possibilité de le faire au niveau local, de contribuer directement au Secrétariat général comme indiqué dans *Episcopalis Communio* (art. 6 sur la *Consultation du Peuple de Dieu*):

§1. **La consultation du Peuple de Dieu** a lieu dans les Églises particulières, à travers les Synodes des Évêques des Églises patriarcales et des Archevêchés majeurs, les Conciles des Hiérarques et les Assemblées des Hiérarques des Églises *sui iuris* et à travers les Conférences épiscopales. Dans chaque Église particulière, les évêques procèdent à la consultation du Peuple de Dieu en recourant aux organes participatifs prévus par la loi, sans exclure d'autres méthodes qu'ils jugent appropriées.

§2. Les Unions, les Fédérations et les Conférences masculines et féminines des Instituts de Vie Consacrée et des Sociétés de Vie Apostolique consultent les Supérieurs Majeurs, qui à leur tour peuvent s'adresser à leurs propres Conseils et aux autres membres des Instituts et Sociétés en question.

§3. De la même manière, les Associations de Fidèles reconnues par le Saint-Siège consultent leurs propres membres.

§4. Les dicastères de la Curie romaine offrent leur contribution, en tenant compte de leurs domaines de compétence respectifs.

§5. La Secrétairerie générale du Synode peut identifier d'autres formes de consultation du Peuple de Dieu.

Chaque phase d'écoute sera adaptée aux circonstances locales. Les personnes des communautés éloignées ayant un accès limité à Internet sont susceptibles d'avoir une implication différente de celle des personnes en milieu urbain. Les communautés actuellement en proie à la pandémie de COVID-19 sont susceptibles d'organiser des possibilités de dialogue et d'écoute différentes de celles qui ont des taux de rétablissement élevés. Quelles que soient les circonstances locales, les personnes de contact diocésaines sont encouragées à se concentrer sur **une inclusion et une participation maximales**, en tendant la main pour impliquer le plus grand nombre de personnes possible, et en particulier celles de la périphérie qui sont souvent **exclues et oubliées**.

Encourager la participation la plus large possible aidera à faire en sorte que les synthèses formulées au niveau des diocèses, des conférences épiscopales et de toute l'Église saisissent les vraies réalités et l'expérience vécue du Peuple de Dieu. Parce que cet engagement du Peuple de Dieu est fondamental et un premier avant-goût de l'expérience de la synodalité pour beaucoup, il est essentiel que chaque exercice d'écoute local soit guidé par les principes de communion, de participation et de mission qui inspirent ce chemin synodal.

Le déroulement du Processus synodal au niveau local doit également impliquer :

- ❖ **Discernement** par l'écoute, pour créer un espace pour la direction du Saint-Esprit.
- ❖ **Accessibilité**, afin de s'assurer que le plus grand nombre possible de personnes peuvent participer, indépendamment de l'emplacement, de la langue, de l'éducation, du statut socio-économique, de la capacité / handicap et des ressources matérielles.
- ❖ **Sensibilisation culturelle** pour célébrer et embrasser la diversité au sein des communautés locales.
- ❖ **Inclusion**, en mettant tout en œuvre pour impliquer ceux qui se sentent exclus ou marginalisés.
- ❖ **Partenariat** basé sur le modèle d'une Église co-responsable.
- ❖ **Respect** des droits, de la dignité et de l'opinion de chaque participant.
- ❖ **Des synthèses précises** qui capturent véritablement l'éventail des points de vue critiques et appréciatifs de toutes les réponses, y compris les points de vue qui ne sont exprimés que par une minorité de participants.
- ❖ **Transparence**, en veillant à ce que les processus d'invitation, d'implication, d'inclusion et d'agrégation des commentaires soient clairs et bien communiqués.
- ❖ **Équité**, en veillant à ce que la participation au processus d'écoute traite chaque personne de manière égale, afin que chaque voix puisse être dûment entendue.
- ❖ Les personnes de contact diocésaines sont encouragées à puiser dans la richesse de l'expérience vécue de l'Église dans leur contexte local. Tout au long de la phase diocésaine, il est utile de garder à l'esprit les principes du processus synodal et la nécessité d'une certaine structure à la conversation, afin qu'elle puisse être synthétisée et informer efficacement la rédaction des documents de travail (*Instrumentum Laboris*).

Nous visons à être attentifs à la façon dont l'Esprit parle à travers le Peuple de Dieu.

2. PRINCIPES D'UN PROCESSUS SYNODAL

2.1 Qui peut participer ?

Nous voyons tout au long des Évangiles comment Jésus tend la main à tous. **Il ne sauve pas seulement les gens individuellement, mais en tant que peuple qu'il rassemble**, comme l'unique Berger de tout le troupeau (cf. Jn 10, 16). Le ministère de Jésus nous montre que personne n'est exclu du plan de salut de Dieu.

L'œuvre d'évangélisation et le message du salut ne peuvent être compris sans l'ouverture constante de Jésus au public le plus large possible. Les Évangiles se réfèrent à cela comme la *foule*, composée de toutes les personnes qui suivent Jésus sur le chemin et de tous ceux que Jésus appelle à le suivre. Le Concile Vatican II souligne que « *tous les êtres humains sont appelés au nouveau peuple de Dieu* » (LG,n. 13). **Dieu est vraiment à l'œuvre dans tout le peuple qu'il a rassemblé**. C'est pourquoi « *tout le corps des fidèles, oint comme ils sont par le Saint, ne peut pas se tromper en matière de croyance. Ils manifestent cette propriété particulière par le discernement surnaturel de tout le peuple en matière de foi lorsque, des évêques jusqu'au dernier des fidèles laïcs, ils font preuve d'un accord universel en matière de foi et de morale* » (LG,n. 12). Le Concile souligne en outre que ce discernement est animé par l'Esprit Saint et procède par le dialogue entre tous les peuples, en lisant les signes des temps dans la fidélité aux enseignements de l'Église.

Les diocèses sont appelés à garder à l'esprit que les principaux sujets de cette expérience synodale sont tous les baptisés. Il convient de veiller tout particulièrement à impliquer les personnes qui risquent d'être exclues : les femmes, les handicapés, les réfugiés, les migrants, les personnes âgées, les personnes qui vivent dans la pauvreté, les catholiques qui pratiquent rarement ou jamais leur foi, etc. **Il faut également trouver des moyens créatifs pour impliquer les enfants et les jeunes.**

Ensemble, tous les baptisés sont le sujet du *sensus fidelium*, la voix vivante du Peuple de Dieu. Dans le même temps, afin de participer pleinement à l'acte de discernement, il est important que les baptisés entendent les voix d'autres personnes dans leur contexte local, y compris les personnes qui ont quitté la pratique de la foi, les personnes d'autres traditions religieuses, les personnes sans croyance religieuse, etc. Car comme le dit le Concile : « *Les joies et les espérances, les chagrins et les angoisses des hommes de cet âge, en particulier ceux qui sont pauvres ou affligés de quelque manière que ce soit, ce sont les joies et les espérances, les chagrins et les angoisses des disciples du Christ. En effet, rien de véritablement humain ne manque de susciter un écho dans leur cœur* » (GS,1).

Pour cette raison, alors que **tous les baptisés** sont spécifiquement appelés à participer au processus synodal, personne – quelle que soit leur appartenance religieuse – **ne devrait être exclu** du partage de leur point de vue et de leurs expériences, dans la mesure où ils veulent aider l'Église dans son chemin synodal de recherche de ce qui est bon et vrai. Cela est particulièrement vrai pour ceux qui sont les plus vulnérables ou marginalisés.

2.2 Un processus véritablement synodal : écoute, discernement et participation

Le processus synodal est d'abord et avant tout un processus spirituel.

Il ne s'agit pas d'un exercice mécanique de collecte de données ou d'une série de réunions et de débats. L'écoute synodale est orientée vers *le discernement*. Elle exige que nous apprenions et exerçons l'art du discernement personnel et communautaire. Nous nous écoutons les uns les autres, notre tradition de foi et les signes des temps afin de discerner ce que Dieu nous dit à tous.

Le Pape François caractérise les deux objectifs interdépendants de ce processus d'écoute :

- ❖ « écouter Dieu, afin qu'avec lui nous puissions entendre le cri de son peuple ;
- ❖ d'écouter son peuple jusqu'à ce que nous soyons en harmonie avec la volonté à laquelle Dieu nous appelle. ^[5]

Ce genre de discernement n'est pas seulement un exercice ponctuel, mais finalement **un mode de vie**, enraciné dans le Christ, suivant l'exemple du Saint-Esprit, vivant pour la plus grande gloire de Dieu.

Le discernement communautaire aide à construire des communautés florissantes et résilientes pour la mission de l'Église aujourd'hui.

Le discernement est une grâce de Dieu, mais il exige notre implication humaine de manière simple : prier, réfléchir, prêter attention à son tempérament intérieur, s'écouter et se parler d'une manière authentique, significative et accueillante.

L'Église nous offre plusieurs clés du discernement spirituel.

Dans un sens spirituel, le discernement est l'art d'interpréter dans quelle direction les désirs du cœur nous conduisent, sans nous laisser séduire par ce qui nous conduit là où nous n'avons jamais voulu aller. Le discernement implique la réflexion et engage à la fois le cœur et la tête dans la prise de décisions dans nos vies concrètes pour rechercher et trouver la volonté de Dieu.

Si l'écoute est la méthode du processus synodal et **que le discernement est le but**, alors la **participation est le chemin**.

Favoriser la participation nous amène à sortir de nous-mêmes pour impliquer d'autres personnes qui ont des points de vue différents des nôtres. Écouter ceux qui ont les mêmes points de vue que nous ne porte aucun fruit.

Le dialogue implique de se réunir entre des opinions diverses. En effet, Dieu parle souvent à travers les voix de ceux que nous pouvons facilement exclure, mettre de côté ou écarter. Nous devons faire un effort particulier pour écouter ceux que nous pourrions être tentés de voir comme sans importance et ceux qui nous forcent à considérer de nouveaux points de vue qui peuvent changer notre façon de penser.

2.3 Attitudes à l'égard de la participation au processus synodal

À plusieurs reprises, le pape François a partagé sa vision de ce à quoi ressemble concrètement la pratique de la synodalité.

Voici des attitudes particulières qui permettent une écoute et un dialogue authentiques lorsque nous participons au processus synodal.

↳ **Être synodal demande du temps pour partager** : Nous sommes invités à parler avec un courage et une honnêteté *authentiques (parrhésie)* afin d'intégrer *la liberté, la vérité et la charité*. Tout le monde peut grandir dans la compréhension par le dialogue.

↪ **L'humilité dans l'écoute doit correspondre au courage de parler** : chacun a le droit d'être entendu, tout comme chacun a le droit de parler. Le dialogue synodal dépend du courage tant dans la parole que dans l'écoute. Il ne s'agit pas de s'engager dans un débat pour convaincre les autres. Il s'agit plutôt d'accueillir ce que les autres disent comme un moyen par lequel le Saint-Esprit peut parler pour le bien de tous (1 Corinthiens 12:7).

↪ **Le dialogue nous conduit à la nouveauté** : Nous devons être prêts à changer nos opinions en fonction de ce que nous avons entendu des autres.

↪ **Ouverture à la conversion et au changement** : Nous pouvons souvent être résistants à ce que le Saint-Esprit essaie de nous inspirer à entreprendre. Nous sommes appelés à abandonner les attitudes de complaisance et de confort qui nous amènent à prendre des décisions uniquement sur la base de la façon dont les choses ont été faites dans le passé.

↪ **Les synodes sont un exercice ecclésial de discernement** : le discernement est basé sur la conviction que Dieu est à l'œuvre dans le monde et nous sommes appelés à écouter ce que l'Esprit nous suggère.

↪ **Nous sommes les signes d'une Église qui écoute et chemine** : En écoutant, l'Église suit l'exemple de Dieu lui-même, qui écoute le cri de son peuple. Le Processus synodal nous donne l'occasion de nous ouvrir à l'écoute de manière authentique, sans recourir à des réponses toutes faites ou à des jugements préformulés.

↪ **Laisser derrière nous les préjugés et les stéréotypes** : Nous pouvons être alourdis par nos faiblesses et nos péchés. La première étape vers l'écoute est de libérer notre esprit et notre cœur des préjugés et des stéréotypes qui nous conduisent sur la mauvaise voie, vers l'ignorance et la division.

↪ **Vaincre le fléau du cléricalisme** : L'Église est le Corps du Christ rempli de différents charismes dans lesquels chaque membre a un rôle unique à jouer. Nous sommes tous interdépendants les uns des autres et nous partageons tous une dignité égale au milieu du saint Peuple de Dieu. À l'image du Christ, le vrai pouvoir est le service. La synodalité appelle les pasteurs à écouter attentivement le troupeau qui leur est confié, tout comme elle appelle les laïcs à exprimer librement et honnêtement leurs opinions. Chacun s'écoute par amour, dans un esprit de communion et de mission commune. Ainsi, la puissance du Saint-Esprit se manifeste de multiples façons dans et à travers tout le Peuple de Dieu.

↪ **Guérir le virus de l'autosuffisance** : Nous sommes tous dans le même bateau. Ensemble, nous formons le Corps du Christ. En mettant de côté le mirage de l'autosuffisance, nous sommes capables d'apprendre les uns des autres, de voyager ensemble et d'être au service les uns des autres. Nous pouvons construire des ponts au-delà des murs qui menacent parfois de nous séparer – âge, sexe, richesse, capacité, éducation, etc.

↪ **Surmonter les idéologies** : Nous devons éviter le risque d'accorder plus d'importance aux idées qu'à la réalité de la vie de foi que les gens vivent de manière concrète.

↪ **Susciter l'espérance** : Faire ce qui est juste et vrai ne cherche pas à attirer l'attention ou à faire les gros titres, mais vise plutôt à être fidèle à Dieu et à servir son peuple. Nous sommes appelés à être des phares d'espérance, pas des prophètes de malheur.

↪ **Les synodes sont un moment pour rêver et « passer du temps avec l'avenir »** : nous sommes encouragés à créer un processus local qui inspire les gens, sans que personne ne soit exclu, à

créer une vision de l'avenir remplie de la joie de l'Évangile. Les dispositions suivantes aideront les participants (cf. *Christus Vivit*):

↪ **Une perspective innovante** : Développer de nouvelles approches, avec créativité et une certaine audace.

↪ **Être inclusif** : Une Église participative et co-responsable, capable d'apprécier sa riche variété, embrasse tous ceux que nous oublions ou ignorons souvent.

↪ **Un esprit ouvert** : Évitions les étiquettes idéologiques et utilisons toutes les méthodologies qui ont porté leurs fruits.

↪ En **apprenant les uns des autres**, nous pouvons mieux refléter la merveilleuse réalité multiforme que l'Église du Christ est censée être.

- ✓ **Une compréhension du « chemin ensemble »** : marcher sur le chemin que Dieu appelle l'Église à entreprendre pour le troisième millénaire.
- ✓ **Comprendre le concept d'une Église co-responsable** : Valoriser et impliquer le rôle et la vocation uniques de chaque membre du Corps du Christ, pour le renouveau et l'édification de toute l'Église.
- ✓ **Tendre la main par le dialogue œcuménique et interreligieux**: rêver ensemble et cheminer les uns avec les autres dans toute la famille humaine.

2.4 Éviter les pièges

Comme sur tout chemin, nous devons être conscients des pièges possibles qui pourraient entraver nos progrès en cette période de synodalité. Voici plusieurs écueils qu'il faut éviter afin de promouvoir la vitalité et la fécondité du Processus synodal.

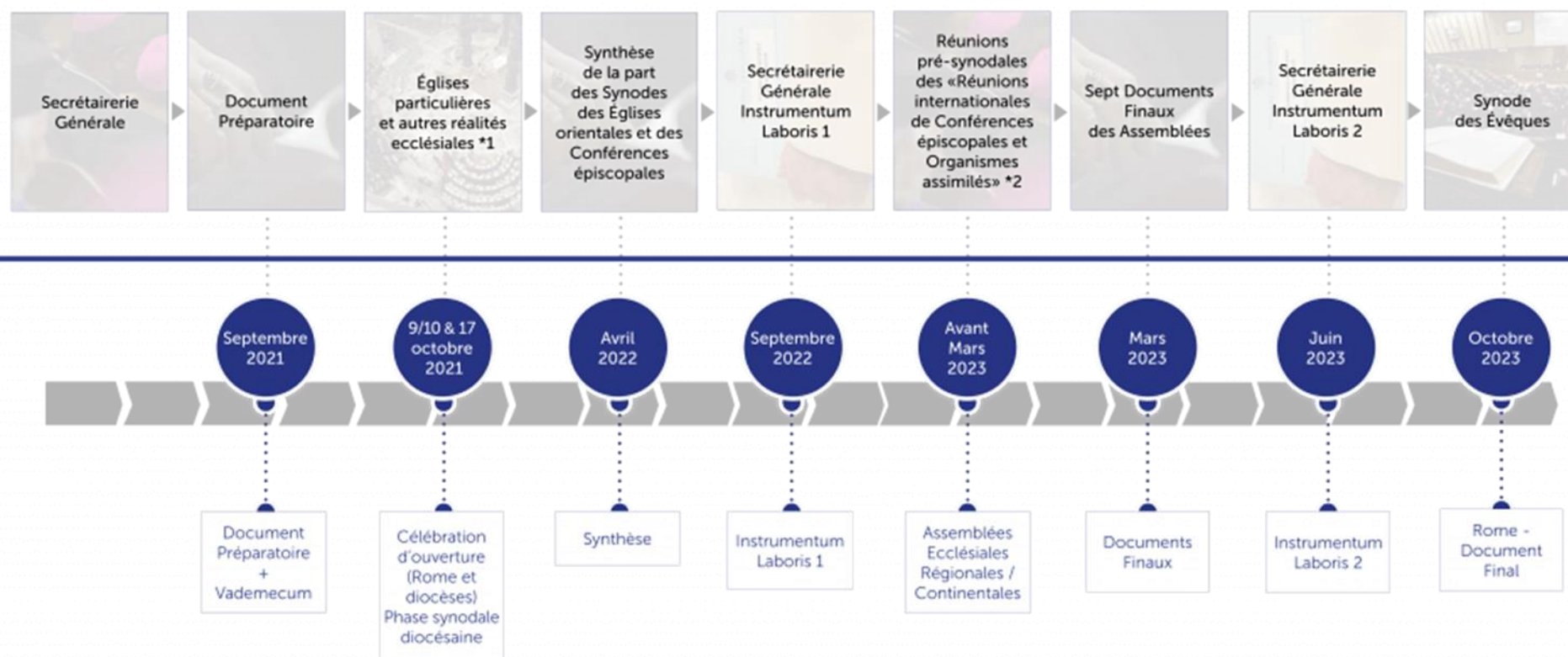
1. **La tentation de vouloir nous diriger au lieu d'être conduits par Dieu.** La synodalité n'est pas un exercice stratégique d'entreprise. C'est plutôt un processus spirituel qui est conduit par le Saint-Esprit. Nous pouvons être tentés d'oublier que nous sommes pèlerins et serviteurs sur le chemin tracé pour nous par Dieu. Nos humbles efforts d'organisation et de coordination sont au service de Dieu qui nous guide sur notre chemin. Nous sommes de l'argile entre les mains du divin Potier (Ésaïe 64:8).
2. **La tentation de se concentrer sur nous-mêmes et sur nos préoccupations immédiates.** Le Processus synodal est l'occasion de s'ouvrir, de regarder autour de nous, de voir les choses d'autres points de vue et de se déplacer dans la sensibilisation missionnaire vers les périphéries. Cela nous oblige à penser à long terme. Cela signifie aussi élargir nos perspectives aux dimensions de toute l'Église et poser des questions telles que : Quel est le plan de Dieu pour l'Église ici et maintenant ? Comment pouvons-nous mettre en œuvre le rêve de Dieu pour l'Église au niveau local ?
3. **La tentation de ne voir que des « problèmes ».** Les défis, les difficultés et les difficultés auxquels notre monde et notre Église sont confrontés sont nombreux. Néanmoins, se fixer sur les problèmes ne fera que nous conduire à être dépassés, découragés et cyniques. Nous pouvons manquer la lumière si nous nous concentrons uniquement sur les ténèbres. Au lieu de nous concentrer uniquement sur ce qui ne va pas bien, apprécions où le Saint-Esprit génère la vie et voyons comment nous pouvons laisser Dieu travailler plus pleinement.

4. **La tentation de se concentrer uniquement sur les structures.** Le Processus synodal appellera naturellement à un renouvellement des structures à différents niveaux de l'Église, afin de favoriser une communion plus profonde, une participation plus complète et une mission plus fructueuse. En même temps, l'expérience de la synodalité ne doit pas se concentrer d'abord et avant tout sur les structures, mais sur l'expérience de cheminer ensemble pour discerner la voie à suivre, inspirée par l'Esprit Saint. La conversion et le renouvellement des structures ne se feront que par la conversion et le renouvellement continus de tous les membres du Corps du Christ.
5. **La tentation de ne pas regarder au-delà des limites visibles de l'Église.** En exprimant l'Évangile dans nos vies, les laïcs, femmes et hommes, agissent comme un levain dans le monde dans lequel nous vivons et travaillons. Un processus synodal est un moment de dialogue avec des personnes du monde de l'économie et de la science, de la politique et de la culture, des arts et du sport, des médias et des initiatives sociales. Ce sera le moment de réfléchir à l'écologie et à la paix, aux questions de la vie et à la migration. Nous devons garder une vue d'ensemble pour remplir notre mission dans le monde. C'est aussi l'occasion d'approfondir le chemin œcuménique avec d'autres confessions chrétiennes et d'approfondir notre compréhension avec d'autres traditions religieuses.
6. **La tentation de perdre de propos les objectifs du Processus synodal.** Alors que nous avançons sur le chemin du Synode, nous devons veiller à ce que, bien que nos discussions puissent être de grande envergure, le processus synodal maintienne l'objectif de discerner comment Dieu nous appelle à avancer ensemble. Aucun processus synodal ne résoudra à elle seule toutes nos préoccupations et tous nos problèmes. La synodalité est une attitude et une approche consistant à aller de l'avant d'une manière co-responsable qui est ouverte à l'accueil des fruits de Dieu ensemble dans le temps.
7. **La tentation du conflit et de la division.** « Pour qu'ils soient tous un » (Jean 17:21). C'est la prière ardente de Jésus au Père, demandant l'unité entre ses disciples. L'Esprit Saint nous conduit plus profondément dans la communion avec Dieu et les uns avec les autres. Les graines de la division ne portent aucun fruit. Il est vain d'essayer d'imposer ses idées à tout le Corps par la pression ou de discréditer ceux qui se sentent différemment.
8. **La tentation de traiter le Synode comme une sorte de parlement.** Cela confond la synodalité avec une « bataille politique » dans laquelle, pour gouverner, un camp doit vaincre l'autre. Il est contraire à l'esprit de synodalité de contrarier les autres ou d'encourager des conflits de division qui menacent l'unité et la communion de l'Église,
9. **La tentation de n'écouter que ceux qui sont déjà impliqués dans les activités de l'Église.** Cette approche est peut-être plus facile à gérer, mais elle ignore en fin de compte une proportion importante du Peuple de Dieu.

3. LE PROCESSUS DU SYNODE

POUR UNE ÉGLISE SYNODALE : COMMUNION, PARTICIPATION ET MISSION

XVI ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SYNODE DES ÉVÊQUES



*1 Dicastères, Vie consacrée (UISG-USG, UNIONI & FEDERAZIONI), Associations de fidèles, Instituts supérieurs d'éducation

*2 Afrique (SCEAM), Océanie (FCBCO), Asie (FABC), Moyen-Orient (CPCO), Europe (CCEE), Amérique latine (CELAm), Amérique du Nord (USCCB+CECC)



Graphique 1. Cette infographie montre le déroulement global du processus synodal. Le Secrétariat général publie

le *Document préparatoire*

et le *Vademecum* comme outils permettant aux Églises locales de mener à bien la phase diocésaine du Synode. Les fruits de cette phase diocésaine seront rassemblés dans une synthèse pour chaque Église locale.

Ensuite, une synthèse sera formulée par les conférences épiscopales et les synodes des Églises orientales, sur la base des synthèses reçues des Églises locales.

D'autres organismes ecclésiaux recevront également ce *vade-mecum* et ce questionnaire (voir partie 5) pour participer à la consultation et pour élaborer leur propre synthèse. Il s'agit notamment des dicastères de la Curie romaine, de l'Union des supérieurs généraux et des supérieurs généraux de l'Union internationale (USG et UISG), d'autres unions et fédérations de vie consacrée, de mouvements laïcs internationaux, d'universités et de facultés de théologie.

La Secrétairerie générale formulera la première édition de l'*Instrumentum Laboris* (document de travail) sur la base des synthèses reçues des conférences épiscopales, des synodes des Églises orientales et des autres organes ecclésiaux mentionnés par *Episcopalis Communio*.

Ce premier *Instrumentum Laboris* sera ensuite discuté lors des réunions continentales (voir partie 3.3 ci-dessous).

Sur la base des documents produits au niveau continental, une deuxième édition de l'*Instrumentum Laboris* sera élaborée à l'usage de l'Assemblée du Synode des évêques en octobre 2023 (Secrétariat général du Synode des évêques).

3.1 La phase diocésaine

Une grande partie de la richesse de cette phase d'écoute provient des discussions entre les paroisses, les mouvements laïcs, les écoles et les universités, les congrégations religieuses, les communautés chrétiennes de quartier, l'action sociale, les mouvements œcuméniques et interreligieux et d'autres groupes.

Les évêques initient le processus, il est donc probable que l'implication au niveau diocésain sera coordonnée par les canaux de communication réguliers de l'évêque diocésain.

Les paroisses dotées d'un Conseil pastoral paroissial, et les diocèses dotés d'un Conseil pastoral diocésain, peuvent utiliser ces organes « synodaux » existants pour organiser, faciliter et donner vie au Processus synodal au niveau local, à condition que des efforts soient faits pour atteindre les périphéries et les voix qui sont rarement entendues.

L'objectif n'est pas de submerger les diocèses et les paroisses, mais plutôt **d'intégrer le processus synodal dans la vie de l'Église locale** de manière créative qui favorise une communion plus approfondie, une participation plus complète et une mission plus fructueuse.

Dans cette **phase d'écoute**, nous encourageons les gens à se rassembler, à répondre ensemble aux questions/images/scénarios de stimulation, à s'écouter les uns les autres et à fournir des commentaires, des idées, des réactions et des suggestions **individuels et de groupe**. Toutefois, si les circonstances (telles que les restrictions liées à la pandémie ou la distance physique) rendent difficile l'interaction en face à face, il est possible d'utiliser des groupes de discussion en ligne modérés, des activités en ligne autoguidées, des groupes de discussion, des appels téléphoniques et diverses formes de communication sociale, ainsi que des questionnaires papier et en ligne.

Le matériel de prière, les réflexions bibliques et la musique sacrée, ainsi que les œuvres d'art, la poésie, etc., peuvent également être utilisés pour stimuler la réflexion et le dialogue.

Cette phase diocésaine est l'occasion pour les paroisses et les diocèses de rencontrer, d'expérimenter et de vivre ensemble le chemin synodal, découvrant ou développant ainsi les outils synodaux et les parcours les mieux adaptés à leur contexte local, qui deviendront finalement le nouveau style des Églises locales sur le chemin de la *synodalité*.

Ainsi, ce Synode attend non seulement des réponses qui peuvent aider l'Assemblée du Synode des évêques à se tenir à Rome en octobre 2023, mais aussi des désirs de promouvoir et de développer la pratique et l'*expérience d'être synodal* au cours du processus et à l'avenir. Il existe d'excellentes ressources disponibles auprès des Églises locales qui se sont déjà engagées dans ce voyage, telles que le [Guide méthodologique pour l'Assemblée ecclésiale de la Conférence épiscopale latino-américaine](#) et le [Conseil plénier d'Australie](#) et ses [documents clés](#). Nous vous encourageons à consulter ces ressources pour aider et inspirer votre travail dans votre Église locale.

3.2 Le rôle des Conférences épiscopales et des Synodes des Églises orientales

Une fois que la phase diocésaine aura culminé avec [une réunion pré-synodale diocésaine et une synthèse diocésaine](#), les conférences épiscopales et les synodes des Églises orientales compileront les contributions et les commentaires qu'ils ont reçus des diocèses et des éparchies afin de formuler des synthèses qui capturent correctement les contributions des participants au niveau local. Les conférences épiscopales et les synodes des Églises orientales sont appelés à discerner et à rassembler cette synthèse plus large à travers une réunion pré-synodale qui leur est propre.

Ces synthèses serviront ensuite de base à la [première édition de l'*Instrumentum Laboris*](#), qui sera publiée par le Secrétariat général du Synode des évêques.

3.3 La phase continentale

Cet *instrumentum laboris* initial sera le « document de travail » des sept [réunions continentales](#) : Afrique (SECAM) ; Océanie (FCBCO) ; Asie (FABC) ; Moyen-Orient (CPCO) ; Amérique latine (CELAM) ; Europe (CCEE) et Amérique du Nord (USCCB et CCCB).

Ces sept réunions internationales produiront à leur tour [sept documents finaux](#) qui serviront de base au [deuxième *Instrumentum Laboris*](#), qui sera utilisé lors de l'Assemblée du Synode des évêques en octobre 2023.

3.4 L'Assemblée du Synode des évêques

Les évêques et les auditeurs se réuniront avec le Saint-Père le pape François à l'Assemblée du Synode des évêques [à Rome en octobre 2023](#) pour s'exprimer et s'écouter les uns les autres sur la base du processus synodal qui a commencé au niveau local. Le but du Synode des évêques n'est pas d'éclipser les phases diocésaines, épiscopales/synode des Églises orientales et continentales, mais plutôt de discerner à un niveau universel la voix de l'Esprit Saint qui a parlé dans toute l'Église.

3.5 La phase de mise en œuvre

Puisque ce Synode vise à promouvoir un nouveau style de vie de la communion, de la participation et de la mission de l'Église, la phase de mise en œuvre sera cruciale pour avancer ensemble sur le chemin de la synodalité. Cette mise en œuvre est destinée à atteindre toutes les Églises locales à travers le monde, afin que le Processus synodal entier peuple de Dieu soit son point de départ ainsi que son point d'arrivée (CE, 7). Là où les personnes de contact diocésaines et les autres personnes et organismes qui ont participé à la phase diocésaine peuvent être utiles à cet égard, y compris le Conseil pastoral diocésain, le Conseil presbytéral et les Conseils pastoraux paroissiaux.

L'espoir est que l'expérience du Processus synodal apportera un nouveau printemps pour l'écoute, le discernement, le dialogue et la prise de décision, afin que tout le Peuple de Dieu puisse mieux cheminer ensemble les uns avec les autres et avec toute la famille humaine, sous la direction de l'Esprit Saint.

4. PARCOURIR LE CHEMIN SYNODAL DANS LES DIOCESES

4.1 Résumé de ce qui est envisagé dans la phase diocésaine

Cette première étape du processus synodal constitue le fondement de toutes les autres phases qui suivent. Plus que de simplement répondre à un questionnaire, la phase diocésaine vise à offrir au plus grand nombre une *expérience* véritablement *synodale* d'écoute et d'avance ensemble, guidées par l'Esprit Saint.

L'Esprit de Dieu, qui illumine et fait vivre ce chemin ensemble, est le même Esprit qui est à l'œuvre dans la mission que Jésus a confiée à ses apôtres. Le Saint-Esprit travaille à travers toutes les générations de disciples qui entendent la Parole de Dieu et la mettent en pratique. L'Esprit envoyé par le Christ ne confirme pas seulement la continuité de l'Évangile de Jésus, mais illumine les profondeurs toujours nouvelles de la Parole de Dieu et inspire les décisions nécessaires pour soutenir le chemin de l'Église et revigorer sa mission (cf. Jn 14, 25-26 ; 15, 26-27 ; 16, 12-15)(PD,16).

Le Document préparatoire présente deux « images » de l'Écriture pour inspirer notre cheminement vers l'édification d'une Église synodale.

- a. La première image émerge de **la « scène communautaire »** qui accompagne constamment le chemin de l'évangélisation, depuis le ministère de prédication de Jésus : chacun trouve sa place – la foule, les apôtres et le Seigneur(PD,17-21).
- b. La deuxième image fait référence à l'expérience du Saint-Esprit dans laquelle Pierre et la première communauté reconnaissent le risque d'imposer des limites injustifiées au partage de la foi(PD,22-24).

Nous vous encourageons à réfléchir sur ces deux images comme source de nourriture et d'inspiration dans le processus synodal.

L'approche constante de l'Évangile qui consiste à tendre la main aux personnes exclues, marginalisées et oubliées. Un trait commun à tout au long du ministère de Jésus est que la foi émerge toujours lorsque les gens sont valorisés : leur appel est entendu, ils sont aidés dans leur difficulté, leur disponibilité est appréciée, leur dignité est confirmée par le regard de Dieu et restaurée au sein de la communauté.

Comme Pierre a été changé par son expérience avec Corneille, **nous devons aussi nous permettre d'être transformés par ce à quoi Dieu nous invite**. À travers le processus synodal, Dieu nous conduit sur le chemin commun de la conversion par ce que nous expérimentons les uns avec les autres. Dieu nous atteint à travers les autres et il atteint les autres à travers nous, souvent de manière surprenante.

Pour que cela se produise, il est nécessaire de faire des efforts importants pour impliquer le plus grand nombre de personnes possible de manière significative. C'est la première responsabilité de la ou des personnes de contact diocésaines nommées pour guider et animer la phase diocésaine du processus synodal. Une contribution superficielle ou scénarisé qui ne représente pas avec précision et richesse l'expérience des gens ne sera pas utile, ni celle qui n'exprime pas toute la gamme et la diversité des expériences.

En ce sens, **la phase diocésaine** devrait commencer par trouver les moyens les plus efficaces d'obtenir la participation la plus large possible. Nous devons tendre personnellement la main aux périphéries, à ceux qui ont quitté l'Église, à ceux qui pratiquent rarement ou jamais leur foi, à ceux qui connaissent la pauvreté ou la marginalisation, aux réfugiés, aux exclus, aux sans-voix, etc.

Le cœur de l'expérience synodale est d'écouter Dieu en s'écouter les uns les autres, inspirés par la Parole de Dieu. Nous nous écoutons les uns les autres afin de mieux entendre la voix du Saint-Esprit qui parle dans notre monde d'aujourd'hui. Cela peut avoir lieu au cours d'une réunion, mais nous encourageons fortement à ce que plusieurs réunions aient lieu pour permettre une atmosphère plus interactive de partage à mesure que les gens apprennent à se connaître, à se faire confiance et à sentir qu'ils peuvent parler plus librement, ce qui en fait une véritable expérience synodale de cheminement ensemble. En plus des aspects plus formels de la parole et de l'écoute les uns des autres, il est important que les rassemblements aient également des moments informels. Les pèlerinages, les activités de groupe, les expressions artistiques et même les pauses café peuvent aider à favoriser un sentiment de communauté à travers l'expérience de partager la vie les uns avec les autres.

La façon dont ces réunions auront lieu dépendra de votre situation locale. **Plusieurs paroisses peuvent se regrouper**, ainsi que **des ministères** tels que la pastorale de la santé ou l'éducation catholique, les communautés religieuses, **les mouvements laïcs** et les **groupes œcuméniques**.

Des questions de stimulation sont suggérées dans le questionnaire ci-dessous (partie 5) pour initier et faciliter cette expérience de partage et d'écoute. **L'objectif n'est pas de répondre à toutes les questions, mais de choisir celles qui sont les plus pertinentes** dans votre contexte local. Vous pouvez également poser d'autres questions, et nous vous encourageons à le faire.

En tant que guide général, mettez davantage l'accent sur les types de questions qui évoquent des histoires personnelles et des expériences de la vie réelle plutôt que des déclarations « doctrinales ». Voir la partie 5 pour quelques exemples.

Les commentaires reçus tout au long du processus d'écoute devraient être rassemblés dans une « synthèse ». Comme expliqué dans la feuille de route ci-dessous (Partie 4.4), une synthèse doit être écrite chaque fois qu'il y a un rassemblement dans le diocèse pour répondre aux questions décrites dans ce *Vademecum* (Partie 5). En même temps, une synthèse sera rédigée pour chaque diocèse, et finalement pour chaque conférence épiscopale. Le but de ces synthèses, à quelque niveau que ce soit, n'est pas de produire un résumé générique de tout ce qui a été dit ou de réaliser un exercice académique.

La synthèse est plutôt un acte de discernement dans le choix et la rédaction de ce qui contribuera à la prochaine étape du processus synodal, en étant envoyé au diocèse (dans le cas d'une consultation au sein du diocèse) et éventuellement à la conférence épiscopale (dans le cas de la synthèse écrite par le diocèse). En ce sens, la synthèse ne se limite pas à rapporter des tendances communes et des points de convergence, mais met également en évidence les points qui touchent une corde sensible, inspirent un point de vue original ou ouvrent un nouvel horizon. La synthèse devrait accorder une attention particulière aux voix de ceux qui ne sont pas souvent entendus et intégrer ce que l'on pourrait appeler le « rapport minoritaire ». Les commentaires doivent non seulement souligner les expériences positives, mais aussi mettre en lumière des expériences difficiles et négatives afin de refléter la réalité de ce qui a été écouté. Une partie de **l'expérience** du rassemblement local devrait être transmise dans les commentaires : les attitudes des participants, les joies et les défis de s'engager ensemble dans le discernement.

Les retours reçus de ces rassemblements locaux seront ensuite compilés dans une synthèse globale au niveau diocésain. La synthèse que chaque diocèse élaborera à la fin de ce travail d'écoute et de discernement constituera sa contribution concrète au cheminement de tout le Peuple de Dieu. Il peut aussi servir de document utile pour identifier les prochaines étapes du chemin de l'Église locale sur le chemin de la synodalité. Pour faciliter les phases ultérieures du Processus synodal, il est important de condenser les fruits de la prière et de la réflexion en un maximum de **dix pages**. D'autres textes peuvent être joints à la synthèse diocésaine afin de soutenir ou d'accompagner son contenu.

La synthèse de chaque diocèse ou éparchie sera ensuite transmise aux conférences épiscopales et synodes des Églises orientales. À leur tour, ces corps rédigeront leur propre synthèse avec le même esprit de discernement que celui décrit ci-dessus, sur la base des synthèses diocésaines/éparchiales qu'ils ont reçues. Les conférences épiscopales et les synodes des Églises orientales soumettront ensuite cette synthèse qu'ils rassemblent au Secrétariat général du Synode des évêques, qui composera la première édition du document de travail (*Instrumentum Laboris*) sur la base de ce qui a été partagé et vécu au niveau local.

4.2 Le rôle de l'évêque dans le processus synodal

La synodalité n'existe pas sans l'autorité pastorale du Collège des évêques, sous la primauté du Successeur de Pierre, ainsi que l'autorité pastorale de chaque évêque diocésain du diocèse qui lui est confié. Le ministère des évêques est d'être pasteurs, enseignants et prêtres du culte sacré. Leur charisme de discernement les appelle à être d'authentiques gardiens, interprètes et témoins de la foi de l'Église. Dans et depuis les Églises locales existe la seule Église catholique unique(LG,23). La plénitude du processus synodal ne peut vraiment exister qu'avec l'implication des Églises locales, nécessitant l'implication personnelle de l'évêque diocésain. « En vertu de cette catholicité, chaque partie apporte ses propres dons aux autres parties et à toute l'Église, de sorte que le tout et chacune des parties sont renforcés par le partage commun de toutes choses et par l'effort commun pour atteindre la plénitude dans l'unité »(LG,13). La diversité des Églises locales, leur contexte et leur culture apportent des dons différents à l'ensemble, enrichissant tout le Corps du Christ. C'est la clé pour comprendre le chemin de synodalité de l'Église.

Par conséquent, le rôle premier de l'évêque diocésain dans ce processus synodal est de faciliter l'expérience synodale de tout le peuple de Dieu sur le chemin vers une Église plus synodale. L'évêque diocésain joue un rôle clé dans l'écoute du Peuple de Dieu dans son Église diocésaine. Sous l'inspiration de l'Esprit Saint, l'Évêque peut discerner les processus les plus fructueux pour écouter le Peuple de Dieu dans son diocèse, sur le chemin de la synodalité entrepris par toute l'Église. Pour assister l'évêque diocésain dans cette tâche, il doit nommer la personne de contact ou l'équipe diocésaine. Ensemble, ils peuvent discerner dans la prière. L'évêque est encouragé à jouer un rôle actif dans la phase diocésaine de ce processus synodal. Son implication devrait favoriser un dialogue ouvert au milieu de la diversité du Peuple de Dieu.

L'évêque peut demander des commentaires et une participation chaque fois que cela est utile dans le processus d'organisation. L'évêque est invité à communiquer avec les organes, organisations et structures respectifs du diocèse, y compris le Conseil pastoral diocésain, le Conseil presbytéral, les paroisses, les communautés religieuses, les mouvements laïcs, divers ministères pastoraux (comme dans les écoles et les hôpitaux) et les commissions diocésaines pour encourager leur participation au processus synodal et demander leur aide comme il se doit. Sous l'autorité de l'évêque, la ou les personnes de contact diocésaines peuvent communiquer directement avec les coordonnateurs des paroisses et autres communautés locales pour préparer et faciliter le processus de consultation.

En même temps, l'évêque peut s'assurer que les ressources appropriées sont mises de côté, y compris les ressources financières, logistiques, techniques et humaines. L'Évêque a également un rôle à jouer en encourageant l'implication de divers groupes et individus afin que le Processus synodal puisse être un véritable effort de collaboration, en s'appuyant sur la large participation des fidèles et en atteignant la pleine diversité du Peuple de Dieu : prêtres, diacres, hommes et femmes consacrés, et les laïcs. Les structures diocésaines qui visent déjà à exercer la synodalité peuvent être un soutien vital à cet égard, en particulier le Conseil pastoral diocésain, le Conseil presbytéral, les Conseils pastoraux paroissiaux, etc.

Une lettre personnelle ou même une vidéo peut être créée dans laquelle l'évêque invite et encourage tous les membres du diocèse à participer au processus d'écoute, de dialogue et de consultation. Il est recommandé que la phase diocésaine du processus synodal s'ouvre et se termine par une célébration liturgique, que l'évêque peut présider.

Au cours du processus de consultation, le rôle clé de l'évêque est d'écouter. Bien que l'implication personnelle de l'évêque diocésain dans le processus d'écoute puisse prendre de nombreuses formes, il est encouragé à participer et à être attentif à la voix des fidèles. En plus de participer à des séances d'écoute locales dans tout le diocèse, l'évêque peut convoquer ses propres petits rassemblements communautaires ad hoc s'il le souhaite, en invitant des représentants d'un échantillon représentatif du diocèse, en particulier ceux des périphéries. En outre, il peut également écouter en examinant les commentaires recueillis lors des consultations, discernant ce que le Saint-Esprit dit à travers les personnes qui lui sont confiées. Sur une base régulière, l'évêque devrait rencontrer la ou les personnes-ressources diocésaines pour examiner les progrès de la consultation et relever les défis rencontrés. Il faut veiller à ce que la présence de l'évêque et du clergé n'ait pas pour effet involontaire d'étouffer l'apport authentique et sans entrave des fidèles, en particulier dans les circonstances où il y a eu scandale, ou simplement à cause de la déférence culturelle.

Enfin, **l'évêque convoque une réunion pré-synodale diocésaine** pour culminer la phase diocésaine et travaille avec la ou les personnes de contact diocésaines pour l'organiser. Ce rassemblement devrait rechercher une large représentation de tout le diocèse dans le but de se réunir pour prier, écouter, réfléchir et discerner le chemin synodal le long duquel l'Esprit de Dieu appelle tout le diocèse. L'évêque peut ensuite examiner la synthèse diocésaine en collaboration avec la ou les personnes de contact diocésaines avant qu'elle ne soit soumise à la conférence épiscopale. Il est très important de noter que la synthèse diocésaine n'est pas destinée à refléter positivement ou négativement sur l'évêque diocésain. Au contraire, la synthèse diocésaine devrait être un rapport honnête de tout ce qui a été partagé pendant la phase diocésaine du processus synodal, représentant la variété des points de vue et des perspectives du Peuple de Dieu.

Naturellement, se lancer dans ce processus de consultation suscitera une gamme de sentiments parmi les responsables pastoraux, de l'excitation et de la joie à l'anxiété, la peur, l'incertitude ou même le scepticisme. De telles réactions nuancées font souvent partie du chemin synodal. Les évêques peuvent reconnaître le mélange de réactions qui se produisent dans le diocèse, tout en encourageant l'ouverture à l'Esprit Saint qui travaille souvent de manière surprenante et rafraîchissante. En bon pasteur pour son troupeau, l'évêque est appelé à aller devant le Peuple de Dieu, à se tenir au milieu d'eux et à suivre derrière lui, en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté ou perdu.

4.3 Le rôle des prêtres et des diacres dans le processus synodal

Le ministère des prêtres et des diacres comporte deux points de référence essentiels : d'une part, l'évêque diocésain ; et d'autre part, les personnes confiées à leur pastorale. Ainsi, le clergé présent dans l'Église locale fournit un point de connexion utile entre l'évêque et ceux qu'il sert. Cela donne aux prêtres et aux diacres un rôle clé dans le cheminement ensemble au milieu du Peuple de Dieu, unis à l'évêque et au service des fidèles. Ils sont capables de communiquer au peuple au nom de l'évêque, et ils sont également capables de communiquer du peuple à l'évêque. Ils sont des agents de communion et d'unité dans l'édification du Corps du Christ, en aidant les fidèles à cheminer ensemble, en avançant les uns avec les autres au milieu de l'Église. Le clergé est également héraut du renouveau, attentif aux besoins changeants de son troupeau et soulignant comment l'Esprit Saint ouvre de nouvelles voies. Enfin, ce sont des hommes de prière qui promeuvent une expérience authentiquement *spirituelle* de synodalité, afin que le Peuple de Dieu puisse être plus attentif à l'Esprit Saint et écouter ensemble la volonté de Dieu.

En ce sens, les prêtres et les diacres ont un rôle crucial à jouer pour accompagner tout le Peuple de Dieu sur le chemin de la synodalité. Leurs efforts pour promouvoir et mettre en pratique une manière plus synodale d'être l'Église du Christ sont d'une importance vitale. Les prêtres et les diacres peuvent sensibiliser à la nature synodale de l'Église et à la signification de la synodalité dans les paroisses, les ministères et les mouvements qu'ils servent. Les prêtres et les diacres sont également appelés à soutenir, encourager, promouvoir et permettre le déroulement de la phase diocésaine du processus synodal dans l'Église locale. Ils le font par le biais des organes participatifs déjà établis dans tout le diocèse, tels que le Conseil pastoral diocésain, le Conseil presbytéral et les Conseils pastoraux paroissiaux. L'implication des organes « synodaux » des Églises locales est spécifiquement demandée, en particulier le Conseil presbytéral et le Conseil pastoral (PD, 31). Sur le chemin de la synodalité de l'Église, ces organes participatifs au niveau diocésain « peuvent s'avérer fondamentaux, et d'ici une Église synodale peut commencer à émerger »(CE,n. 7).

En même temps, les prêtres et les diacres peuvent trouver des moyens nouveaux et créatifs de favoriser une expérience authentiquement *synodale* parmi les fidèles laïcs, en relation avec les initiatives de l'évêque diocésain et de la ou des personnes de contact diocésaines désignées pour ce processus synodal. Il convient de noter que la consultation entreprise par la phase diocésaine du processus synodal est coordonnée par l'évêque diocésain et s'adresse « aux prêtres, diacres et fidèles laïcs de leurs Églises [locales], tant individuellement qu'en associations, sans négliger la précieuse contribution que les consacrés peuvent apporter »(CE,7).

Le *Document préparatoire* nous dit que dans le ministère de Jésus, « l'élection des apôtres n'est pas le privilège d'une position exclusive de pouvoir et de séparation, mais la grâce d'un ministère inclusif de bénédiction et de communion. Grâce au don de l'Esprit du Seigneur ressuscité, ils doivent garder la place de Jésus, sans le remplacer : non pas pour mettre des filtres sur sa présence, mais pour faciliter sa rencontre »(PD,n. 19). De même, tout le clergé, doté des dons sacrés et des charismes reçus par son ordination, a un rôle essentiel à jouer pour que cette expérience synodale soit une rencontre authentique avec le Christ ressuscité, fondée sur la prière, nourrie par la célébration de l'Eucharistie et inspirée par l'écoute de la Parole de Dieu.

4.4 La feuille de route (exemples d'étapes pour la phase diocésaine)

Les tâches impliquées dans la réalisation de la phase d'écoute et de dialogue au sein de chaque diocèse varieront en fonction des facteurs locaux, mais l'approche générale impliquera les étapes suivantes:

1. *Nomination de la ou des personnes-ressources diocésaines*

Chaque diocèse devrait choisir une ou deux personnes pour servir de personne(s) contact diocésaine(s). L'annexe A fournit des détails sur les responsabilités et les qualités souhaitées de ces personnes-ressources. Idéalement, deux co-leaders sont nommés comme modèle de co-responsabilité. S'il y a plus d'une personne de contact diocésaine, il est recommandé de nommer au moins une femme et un homme. Il peut s'agir de postes bénévoles ou rémunérés, et peuvent être occupés par des personnes travaillant déjà dans le diocèse. Les personnes de contact diocésaines peuvent être des prêtres, des religieux ou des laïcs. Les diocèses peuvent réfléchir au rôle possible de la ou des personnes de contact diocésaines dans la poursuite du service de la synodalité dans le diocèse jusqu'en octobre 2023 et au-delà.

2. *Mise en place d'une équipe synodale diocésaine*

La ou les personnes-ressources diocésaines devront probablement travailler avec la collaboration d'une équipe de base, qui peut être constituée soit par un processus ouvert de personnes exprimant leur intérêt, soit par la nomination de l'évêque diocésain. Les membres de l'équipe synodale diocésaine sont susceptibles de comprendre des représentants de paroisses, de mouvements, de ministères diocésains et de communautés religieuses. Ils peuvent être convoqués en tant qu'organe consultatif et de travail pour la ou les personnes de contact diocésaines. Au-delà de la phase diocésaine du Synode actuel, l'équipe synodale diocésaine peut continuer à promouvoir et à mettre en œuvre le chemin de la synodalité dans le diocèse à l'avenir, en collaboration avec l'évêque diocésain.

3. *Discerner le chemin pour votre diocèse*

Le *Document préparatoire* et le *Vademecum* fournissent des informations sur le Synode en cours et offrent des lignes directrices pour l'organisation du processus de consultation. Ces documents doivent être appliqués différemment dans divers contextes, en fonction des réalités et des défis actuels dans l'Église locale et dans la société, ainsi que de tout processus synodal concomitant ou récent se produisant dans le diocèse. Une réflexion priante peut être faite avec ces documents pour discerner les domaines clés d'intérêt pour le diocèse.

4. *Planification du processus participatif*

Chaque diocèse devrait viser la participation la plus large possible, impliquant une variété de plateformes. Il peut s'agir de réunions paroissiales, de rassemblements intersoitaires, de groupes scolaires, d'associations locales, de plateformes en ligne, de groupements linguistiques spéciaux et de moyens appropriés pour atteindre ceux qui ont été éloignés de l'Église. Idéalement, il y aurait des occasions pour divers groupes de s'écouter les uns les autres. Les ressources nécessaires au processus de consultation devraient être identifiées et mises à disposition, y compris un budget global, des installations physiques et des plateformes en ligne. La solidarité peut être organisée entre les diocèses pour fournir une aide financière et des ressources humaines au besoin.

5. *Préparation des coordinateurs de groupe pour les réunions de consultation synodale*

L'équipe synodale diocésaine peut travailler par l'intermédiaire de coordinateurs pour mener à bien la réunion de consultation synodale dans tout le diocèse. Par exemple, la consultation synodale au sein d'une paroisse peut être supervisée par un coordinateur dans cette paroisse, travaillant avec une équipe paroissiale. Tous les coordinateurs devront être informés de l'esprit, des objectifs et des attitudes du Processus synodal, et devraient avoir accès aux ressources pertinentes, y compris ce *Vademecum* et le site Web du Synode. Les coordinateurs peuvent alors discerner et planifier les processus les plus appropriés pour leurs groupes particuliers, en communication avec l'équipe synodale diocésaine.

6. Fournir un atelier d'orientation pour l'équipe synodale diocésaine et les coordinateurs locaux

Étant donné que le niveau de compréhension et d'expérience en matière de synodalité diffère probablement d'un diocèse à l'autre, des ateliers de formation peuvent être fournis pour donner aux gens une orientation sur la synodalité et les doter de compétences de base pour les processus synodaux. De telles compétences incluraient la réalisation de réunions de consultation synodale, et cette formation de base est en soi un résultat précieux du processus synodal actuel. L'annexe B donne un aperçu de la façon dont une réunion de consultation synodale typique peut être menée. Ce qui est le plus crucial, c'est d'adopter des méthodes appropriées qui facilitent l'écoute attentive, le partage authentique et un discernement spirituel communautaire. D'autres ressources sont disponibles sur le site web du Synode.

7. Communiquer à tout le monde

Pour sensibiliser et encourager la participation, une large publicité sur le Synode peut être effectuée pour communiquer la signification et les objectifs du Synode et comment les gens peuvent participer. Quelques exemples de matériel publicitaire sont fournis sur le site Web.

8. Mettre en œuvre, suivre et guider le processus de consultation synodale

Une fois prêt, le processus de consultation synodale commence. Le cœur de cette étape se trouvent les réunions de consultation synodale qui se déroulent dans tout le diocèse. **Une célébration liturgique diocésaine** peut être organisée pour ouvrir la phase diocésaine et invoquer l'Esprit Saint pour guider tout le processus. Tout au long de la phase diocésaine, la ou les personnes de contact diocésaines doivent rester en contact régulier avec les coordinateurs de groupe des réunions de consultation synodale dans les diocèses afin de suivre les progrès, de fournir un soutien au besoin et de faciliter l'échange d'idées, de meilleures pratiques et de commentaires émergents. Une date doit être spécifiée pour la soumission de la rétroaction de consultation, qui peut suivre les lignes directrices pour la synthèse diocésaine décrites ci-dessous.

9. Réunion pré-synodale diocésaine

Il est fortement recommandé que le processus de consultation dans le diocèse aboutisse à une réunion pré-synodale diocésaine qui comprend une célébration liturgique. Une large représentation de tout le diocèse devrait être invitée à participer dans le but de se réunir pour prier, écouter, réfléchir et discerner le chemin synodal sur lequel l'Esprit de Dieu appelle tout le diocèse. L'annexe C fournit des suggestions pour l'organisation de cette réunion.

10. Préparation et soumission de la synthèse diocésaine

Enfin, une synthèse diocésaine devrait être préparée sur la base de tous les commentaires rassemblés de l'ensemble du diocèse ainsi que des actes de la réunion pré-synodale. L'annexe D fournit un aperçu suggéré. Celui-ci doit être soumis à la conférence épiscopale à une date précise. Une fois finalisée, la synthèse doit être communiquée au public du diocèse. La ou les personnes de contact diocésaines doivent maintenir leur nomination tout au long du processus synodal au moins jusqu'à l'Assemblée du Synode des évêques en octobre 2023, et leur rôle peut se poursuivre au-delà de cette date. Dans les phases successives du présent Synode, ils seront un point de liaison pour les conférences épiscopales et les rassemblements continentaux, et pourront aider le diocèse à rester engagé dans le processus synodal. Au besoin, ils peuvent également assurer une transition en douceur vers la mise en œuvre de toute suggestion soulevée lors de la consultation dans le diocèse. Après tout, ce processus synodal n'est pas la fin mais un nouveau départ.

4.5 Les ingrédients de base de l'expérience synodale

Les étapes énumérées ci-dessus dans la partie 4.4 doivent être utilisées comme lignes directrices. En fin de compte, la phase diocésaine implique des « ingrédients » similaires à ceux de l'Assemblée du Synode des évêques, comme celle qui aura lieu à Rome en octobre 2023.

Ces éléments sont :

- ◆ une célébration liturgique pour commencer,
- ◆ un rassemblement dans une grande assemblée,
- ◆ des réunions en petits groupes,
- ◆ des moments de silence et de prière,
- ◆ des conversations informelles,
- ◆ des expériences partagées (telles que des pèlerinages, des expressions artistiques et des expériences avec des personnes vulnérables, des personnes handicapées et des personnes âgées),
- ◆ et une célébration liturgique pour conclure.

Ces ingrédients de base de la synodalité peuvent être facilement adaptés à votre situation locale pour favoriser une expérience synodale fructueuse dans votre Église locale, en gardant à l'esprit les principes, les attitudes et les pièges décrits ci-dessus dans la partie 2.

5. RESSOURCES POUR L'ORGANISATION DU PROCESSUS SYNODAL

5.1 Méthodologie du processus synodal diocésain

Chaque diocèse peut discerner les moyens les plus propices de permettre à son peuple une expérience synodale guidée par l'Esprit, en accordant une attention particulière à ceux dont les voix n'ont pas été entendues dans le passé. Il y a des conseils et des ressources sur la façon de procéder sur le site Web du Synode.

Comme mentionné ci-dessus, les individus et les groupes sont encouragés à participer au processus synodal par l'intermédiaire de leur Église locale. Cependant, il est également possible pour les individus et les groupes de contribuer directement à la Secrétairerie générale du Synode des évêques (CE, 6).

Au sein de chaque Église locale, les rassemblements doivent être mis en place de manière à promouvoir l'expérience synodale la plus fructueuse dans le contexte local. Idéalement, plus d'une de ces « réunions de consultation synodale » serait organisée pour le même groupe de participants afin qu'ils puissent aller plus loin et dialoguer plus richement. Alternativement, de nouveaux regroupements peuvent être organisés afin que plus de gens puissent écouter et s'engager avec une plus grande diversité de points de vue et d'expériences.

Les personnes peuvent également faire part de leurs commentaires de consultation directement au diocèse. Pour les soumissions individuelles à la consultation, des informations et des documents adéquats devraient être distribués en temps opportun afin que les points de vue exprimés puissent être inclus dans la synthèse diocésaine. Les expériences communautaires du Processus synodal doivent être encouragées par des contributions individuelles, car elles manifestent mieux l'esprit synodal de marcher ensemble. En ce sens, des vidéos, des vidéoconférences, des réflexions sur les Écritures et des prières peuvent être proposées à ceux qui contribuent individuellement, afin de les unir plus étroitement à l'expérience de la synodalité.

La tenue de réunions de consultation synodale qui rassemblent plusieurs paroisses peut être un bon moyen de rassembler un éventail de personnes de différents milieux socio-économiques, ethnies, groupes d'âge, etc. Deux paroisses ou plus peuvent se réunir pour planifier une série de réunions de consultation synodales conjointes. Ils peuvent concentrer leur partage autour d'une expérience pertinente commune, comme les défis auxquels ils sont confrontés en tant que chrétiens, être l'Église au milieu de la pandémie de COVID-19, ou quelque chose lié à leur contexte. Une équipe d'organisation intersoinsiale peut être formée.

Nous vous encourageons également à intégrer le thème de la synodalité et ce processus synodal de consultation dans les rassemblements et réunions locaux ou diocésains qui sont déjà prévus, dans la mesure du possible. En ce sens, la phase diocésaine du Processus synodal peut enrichir l'agenda pastoral existant pour l'année 2021-2022, tout en inspirant certains éléments nouveaux.

5.2 La dimension informelle du processus synodal

S'écouter les uns les autres s'enrichit en se connaissant et en partageant la vie ensemble. Il peut être très utile de partager une activité commune avant de commencer à se rencontrer et à dialoguer les uns avec les autres.

Quelques exemples d'activités qui peuvent être faites ensemble comprennent un pèlerinage, une sensibilisation sociale ou caritative, ou simplement partager un repas les uns avec les autres. En plus de développer la confiance mutuelle entre les participants, cela pourrait également contribuer à favoriser la participation de personnes plus attirées par l'action pratique que par la discussion intellectuelle.

Cette approche suit l'exemple de Jésus de rassembler ses disciples pour partager un repas, marcher ensemble ou simplement passer du temps les uns avec les autres. Il peut être important de prévoir suffisamment de temps et d'espace pour que les participants puissent partager de la nourriture et des boissons, prolongeant ainsi l'expérience de s'écouter les uns les autres dans un échange moins formel et plus spontané pendant les pauses. Cela peut ouvrir la porte à une participation plus fructueuse des personnes qui se sentent moins à l'aise dans les réunions formelles, ainsi que donner quelques occasions de clarifier plus librement certains points.

Participer à des activités physiques, culturelles, sociales et caritatives peut contribuer à construire la communion entre les participants, à renouveler l'Église à travers de nouvelles expériences de fraternité les uns avec les autres.

5.3 La principale question à consulter

Ce Synode pose la question fondamentale suivante : ***Une Église synodale, en annonçant l'Évangile, « chemins ensemble ». Comment ce « cheminement ensemble » se passe-t-il aujourd'hui dans votre Église locale ? Quels pas l'Esprit nous invite-t-il à faire pour grandir dans notre « cheminement ensemble » ? (PD, 26)***

En réponse à cette question, nous sommes invités à :

- ◆ *Rappelez-vous nos expériences* : Quelles expériences de notre Église locale cette question rappelle-t-elle ?
- ◆ *Relisez ces expériences plus en profondeur* : Quelles joies ont-elles apportées ? Quelles difficultés et quels obstacles ont-ils rencontrés ? Quelles blessures ont-ils révélées ? Quelles idées ont-ils suscitées ?
- ◆ *Rassemblez les fruits à partager* : Où résonne la voix du Saint-Esprit dans ces expériences ? Qu'est-ce que l'Esprit nous demande ? Quels sont les points à confirmer, les perspectives de changement, les mesures à prendre ? Où enregistrons-nous un consensus ? Quels chemins s'ouvrent pour notre Église locale ?

Pour aider les gens à explorer plus en détail cette question fondamentale, les thèmes suivants mettent en évidence des aspects significatifs de la « synodalité vécue » (PD, 30). En répondant à ces questions, il est utile de se rappeler que le « voyage ensemble » se produit de deux manières profondément interconnectées. Premièrement, nous cheminons ensemble en tant que Peuple de Dieu. Ensuite, nous cheminons ensemble en tant que Peuple de Dieu avec toute la famille humaine. Ces deux perspectives s'enrichissent l'une l'autre et sont utiles pour notre discernement commun vers une communion plus profonde et une mission plus fructueuse.

Les questions accompagnant chacun des dix thèmes suivants peuvent servir de point de départ ou de ligne directrice utile. Votre conversation et votre dialogue n'ont pas besoin de se limiter aux questions suivantes :

1. COMPAGNONS DE VOYAGE

Dans l'Église et dans la société, nous sommes côte à côte sur le même chemin. Dans notre Église locale, qui sont ceux qui « marchent ensemble » ? Qui sont ceux qui semblent plus éloignés les uns des autres

? Comment sommes-nous appelés à grandir en tant que compagnons ? Quels groupes ou individus restent en marge ?

2. ÉCOUTE

L'écoute est la première étape, mais elle nécessite un esprit et un cœur ouverts, sans préjugés. Comment Dieu nous parle-t-il à travers des voix que nous ignorons parfois ? Comment les laïcs sont-ils écoutés, en particulier les femmes et les jeunes ? Qu'est-ce qui facilite ou inhibe notre écoute ? Dans quelle mesure écoutons-nous bien ceux qui sont à la périphérie ? Comment la contribution des hommes et des femmes consacrés est-elle intégrée ? Quelles sont les limites de notre capacité d'écoute, en particulier de ceux qui ont des points de vue différents des nôtres ? Quel espace y a-t-il pour la voix des minorités, en particulier des personnes qui vivent dans la pauvreté, la marginalisation ou l'exclusion sociale ?

3. S'EXPRIMER

Tous sont invités à parler avec courage et parrhésie, c'est-à-dire dans la liberté, la vérité et la charité. Qu'est-ce qui permet ou empêche de s'exprimer courageusement, franchement et de manière responsable dans notre Église locale et dans la société ? Quand et comment parvenons-nous à dire ce qui est important pour nous ? Comment fonctionne la relation avec les médias locaux (pas seulement les médias catholiques) ? Qui parle au nom de la communauté chrétienne et comment sont-ils choisis ?

4. CÉLÉBRATION

« Marcher ensemble » n'est possible que s'il est basé sur l'écoute communautaire de la Parole et la célébration de l'Eucharistie. Comment la prière et les célébrations liturgiques inspirent-elles et guident-elles réellement notre vie commune et notre mission dans notre communauté ? Comment inspirent-ils les décisions les plus importantes ? Comment promouvoir la participation active de tous les fidèles à la liturgie ? Quelle place accorde-t-on à la participation aux ministères de lecteur et d'acolyte ?

5. PARTAGE DE LA RESPONSABILITÉ DE NOTRE MISSION COMMUNE

La synodalité est au service de la mission de l'Église, à laquelle tous les membres sont appelés à participer. Puisque nous sommes tous des disciples missionnaires, comment chaque baptisé est-il appelé à participer à la mission de l'Église ? Qu'est-ce qui empêche les baptisés d'être actifs dans la mission ? Quels domaines de mission négligeons-nous ? Comment la communauté soutient-elle ses membres qui servent la société de diverses manières (engagement social et politique, recherche scientifique, éducation, promotion de la justice sociale, protection des droits de l'homme, protection de l'environnement, etc.) ? Comment l'Église aide-t-elle ces membres à vivre leur service à la société d'une manière missionnaire ? Comment le discernement sur les choix missionnaires est-il fait et par qui ?

6. DIALOGUE DANS L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

Le dialogue exige de la persévérance et de la patience, mais il permet aussi la compréhension mutuelle. Dans quelle mesure les divers peuples de notre communauté se réunissent-ils pour dialoguer ? Quels sont les lieux et les moyens de dialogue au sein de notre Église locale ? Comment promouvoir la collaboration avec les diocèses voisins, les communautés religieuses de la région, les associations et mouvements laïcs, etc. ? Comment les divergences de vision, les conflits et les difficultés sont-ils abordés ? À quelles questions particulières de l'Église et de la société devons-nous accorder plus d'attention ? Quelles expériences de dialogue et de collaboration avons-nous avec les croyants d'autres religions et avec ceux qui n'ont aucune affiliation religieuse ? Comment l'Église dialogue-t-elle avec d'autres secteurs de la société et apprend-elle d'eux : les sphères de la politique, de l'économie, de la culture, de la société civile et des personnes qui vivent dans la pauvreté ?

7. ŒCUMÉNISME

Le dialogue entre chrétiens de différentes confessions, unis par un seul baptême, occupe une place particulière dans le chemin synodal. Quelles relations notre communauté ecclésiale a-t-elle avec les membres d'autres traditions et dénominations chrétiennes ? Que partageons-nous et comment cheminons-nous ensemble ? Quels fruits avons-nous tirés de la marche ensemble ? Quelles sont les difficultés ? Comment pouvons-nous passer à l'étape suivante en avançant les uns avec les autres ?

8. AUTORITÉ ET PARTICIPATION

Une Église synodale est une Église participative et co-responsable. Comment notre communauté ecclésiale identifie-t-elle les objectifs à poursuivre, la façon de les atteindre et les mesures à prendre ? Comment l'autorité ou la gouvernance s'exerce-t-elle au sein de notre Église locale ? Comment le travail d'équipe et la co-responsabilité sont-ils mis en pratique ? Comment les évaluations sont-elles menées et par qui ? Comment les ministères laïcs et la responsabilité des laïcs sont-ils promus ? Avons-nous eu des expériences fructueuses de synodalité au niveau local ? Comment les organes synodaux fonctionnent-ils au niveau de l'Église locale (Conseils pastoraux dans les paroisses et les diocèses, Conseil presbytéral, etc.) ? Comment pouvons-nous favoriser une approche plus synodale dans notre participation et notre leadership ?

9. DISCERNER ET DÉCIDER

Dans un style synodal, nous prenons des décisions par le discernement de ce que le Saint-Esprit dit à travers toute notre communauté. Quelles méthodes et quels processus utilisons-nous dans la prise de décision ? Comment peut-on les améliorer ? Comment promouvoir la participation à la prise de décision au sein des structures hiérarchiques ? Nos méthodes de prise de décision nous aident-elles à écouter tout le Peuple de Dieu ? Quelle est la relation entre la consultation et la prise de décision, et comment les mettre en pratique ? Quels outils et procédures utilisons-nous pour promouvoir la transparence et la responsabilisation ? Comment pouvons-nous grandir dans le discernement spirituel communautaire ?

10. SE FORMER À LA SYNODALITÉ

La synodalité implique la réceptivité au changement, à la formation et à l'apprentissage continu. Comment notre communauté ecclésiale forme-t-elle les gens à être plus capables de « marcher ensemble », de s'écouter les uns les autres, de participer à la mission et de dialoguer ? Quelle formation est offerte pour favoriser le discernement et l'exercice de l'autorité de manière synodale ?

Le site Web du Synode fournit des suggestions sur la façon de poser ces questions à divers groupes de personnes de manière simple et engageante. Chaque diocèse, paroisse ou groupe ecclésial ne doit pas viser à couvrir toutes les questions, mais doit discerner et se concentrer sur les aspects de la synodalité les plus pertinents à son contexte. Les participants sont encouragés à partager avec honnêteté et ouverture leurs expériences de la vie réelle et à réfléchir ensemble à ce que le Saint-Esprit pourrait révéler à travers ce qu'ils partagent les uns avec les autres.

UN MOT DE GRATITUDE

Une sincère parole de gratitude à tous ceux qui organisent, coordonnent et participent à ce processus synodal. Guidés par l'Esprit Saint, nous fabriquons les pierres vivantes par lesquelles Dieu construit l'Église qu'il désire pour le troisième millénaire (1 Pierre 2:5). Que la Bienheureuse Vierge Marie, Reine des Apôtres et Mère de l'Église, intercède pour nous alors que nous cheminons ensemble sur le chemin que Dieu nous donne. Comme au Cénacle de la Pentecôte, que son soin maternel et son intercession nous accompagnent dans la construction de notre communion les uns avec les autres et dans l'accomplissement de notre mission dans le monde. Avec elle, nous disons ensemble comme le Peuple de Dieu : « *Que ce soit avec moi selon ta parole* » (Luc 1:38).

[1] La version originale de *l'Adsumus Sancte Spiritus* est disponible sur le site du Synode.

[2] FRANÇOIS, [Lettre au Peuple de Dieu](#) (20 août 2018).

[3] FRANÇOIS, [Discours pour la cérémonie commémorant le 50e anniversaire de l'institution du Synode des évêques](#) (17 octobre 2015).

[4] FRANÇOIS, Discours à la cérémonie commémorant le 50 e anniversaire de l'Institution du Synode des évêques (17 octobre 2015).

[5] FRANÇOIS, Discours lors de la cérémonie commémorant le 50 e anniversaire de l'Institution du Synode des évêques (17 octobre 2015).

[01166-FR.01] [Texte original : anglais]

[B0541-XX.02]